

## POUR FAIRE VIVRE ENSEMBLE LE PROJET ÉDUCATIF DE LA CNFR

Ce projet éducatif est issu de l'analyse collective d'expériences du réseau. Porté par la commission Enfance Jeunesse de la Confédération Nationale, ce texte a été débattu, amendé puis adopté démocratiquement par le Conseil Confédéral de la CNFR. Les élu(es), les bénévoles, les volontaires et les salarié(es) du mouvement des Foyers Ruraux font vivre concrètement ce projet éducatif, le traduisent en actes, le déclinent au travers de projets pédagogiques, en sont les ambassadeurs. Il s'agit de grandes orientations qui ont vocation à être questionnées régulièrement car nous souhaitons que le projet éducatif soit à l'image du monde rural et périurbain que nous animons, vivant !

### UNE DEMARCHE D'ECRITURE INNOVANTE

Pour que le projet éducatif de la CNFR soit le reflet des pratiques et des ambitions des actions éducatives du réseau, et non une simple déclaration d'intention, une démarche d'analyse et d'écriture collective et itinérante a été mise en œuvre. Un groupe d'élus et de salariés du mouvement est allé analyser une trentaine d'initiatives locales en rencontrant, sur place, les salariés, les bénévoles, les jeunes engagés dans les actions, et également les partenaires : enseignants, élus, conseillers jeunesse et sports... Ce chantier itinérant a permis de faire émerger derrière un large éventail de pratiques, des valeurs communes et des principes partagés en termes d'option éducative.

### POUR UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

Les Foyers ruraux et les associations de développement et d'animation en milieu rural font partie d'un mouvement d'éducation populaire ; ils s'engagent dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité. Les associations du mouvement œuvrent à l'émergence de citoyens conscients, dotés d'un esprit critique, acteurs des grandes transformations de la société. C'est un mouvement composé de milliers de bénévoles qui animent la vie des associations et la vie de la cité. Les Foyers ruraux et associations affiliées participent au développement des territoires ruraux et périurbains. Ils s'inscrivent dans une démarche intergénérationnelle et cherchent à développer le vivre ensemble, à le rendre harmonieux, créatif et solidaire.

### DES VALEURS COMMUNES ET DES PRINCIPES PARTAGÉS

#### **Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction**

- Être attentif et ouvert aux évolutions de l'enfance et de la jeunesse
- Contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes, leur donner le goût du collectif
- Développer les logiques de solidarité et de coopération, se démarquer d'une logique consumériste
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation
- Susciter et accompagner la prise de parole

- Développer la créativité
- Créer des espaces d'engagement et de prise d'initiatives
- Aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs apprentissages

### **S'inscrire dans une logique de co-éducation**

- Reconnaître la place centrale des parents et permettre leur implication
- Développer des liens et engager un partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative
- Favoriser les relations entre les générations
- Encourager et valoriser l'engagement des bénévoles dans les actions et les activités

### **Cultiver l'ouverture au monde**

- Faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de la richesse de leur environnement, en particulier de la nature
- Faire se rencontrer les enfants et les jeunes ruraux, périurbains et urbains
- S'ouvrir à la différence, à la solidarité, à l'international
- Profiter de toutes les occasions pour vivre des aventures collectives

### **Viser toujours la qualité éducative**

- Co-construire des projets en prenant le temps nécessaire à leur émergence
- Résister à la pression économique et à l'instrumentalisation
- Inscrire son action dans le long terme
- Cultiver l'exigence
- Contribuer à former l'ensemble des acteurs impliqués
- Promouvoir le caractère éducatif de nos actions

## **LES OBJECTIFS DU FOYER RURAL RELATIFS A L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : L'ILOT MARIN - OLOKAL**

Pour l'enfant et l'adolescent, l'accueil collectif de mineurs est un lieu de découverte de soi, de l'environnement, un lieu d'épanouissement et de développement de la personnalité, un lieu de socialisation, mais aussi un lieu d'éducation et de rupture avec la vie quotidienne.

### **Lieu d'aventure et d'innovation :**

L'accueil collectif de mineurs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives.

Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau.

L'aventure se situe dans un temps « vacances ». Elle n'est pas tant liée à l'importance de l'événement, qu'à la manière de le vivre.

C'est une période de rupture avec un grand nombre de contraintes liées à la vie quotidienne.

Ce temps de vacances doit être avant tout un temps de détente, de plaisirs. Il doit permettre à chacun de trouver sa part de rêve, de spontanéité. Il doit permettre à l'enfant et à l'adolescent d'animer son village et s'approprier son milieu.

### **Lieu de développement :**

L'accueil collectif de mineurs contribue à l'épanouissement individuel. L'enfant ou l'adolescent se construit au travers de ses relations à l'environnement social et culturel. Cette phase de construction de la personnalité passe par une prise de conscience de ses responsabilités physiques, intellectuelles, artistiques, à l'intérieur du groupe.

### **Lieu de socialisation :**

La dimension collective de ces vacances, de ces temps de loisirs, peut être une grande richesse.

Richesse dans la connaissance et l'acceptation des autres, dans la possibilité de conduire des projets communs, de les négocier, d'intégrer dans ses desseins personnels, ceux des autres, en vue d'aboutir à vivre des choses collectivement. Il s'agit bien là d'une socialisation où l'individu prend toute sa place et va progresser grâce à la richesse du groupe en apportant lui-même sa pierre à cette richesse.

### **Lieu d'éducation :**

Les Foyers Ruraux sont laïcs. Les accueils collectifs de mineurs qu'ils organisent sont ouverts à tous, de fait, ils sont traversés par différentes idéologies. Les projets mis en place respectent les opinions et les croyances de chacun. C'est par le biais d'une réflexion collective, relative aux valeurs éducatives, qu'il sera possible d'éviter l'hégémonie d'une idéologie

Nos valeurs éducatives prennent du sens dans la mesure où l'enfant et l'adolescent s'inscrivent comme acteurs de leurs vacances. La place de chacun des participants, à l'intérieur des structures mises en place, conditionne ces actions éducatives.

### **Lieu d'apprentissage de la vie collective :**

Les structures doivent être en cohérence avec nos objectifs d'aventures individuelles et collectives.

La mise en place des séjours doit prendre en compte les réalités, tout en étant le moins contradictoire possible : « assez organisée pour que l'aventure puisse avoir lieu, pas trop pour ne pas la supprimer ».

Les structures et leur fonctionnement sont conditionnés par la nature même du groupe et des individus qui le composent.

Il est nécessaire de tenir compte de l'âge des participants, de leurs origines socioculturelles, de l'effectif, des rythmes des individus, des relations affectives existantes, des périodes de formation du (des) groupe(s), des expériences collectives, des équipements, de l'environnement, des possibilités d'actions (moyens humains, matériels et financiers)...

### **Lieu de responsabilisation :**

Les responsables des accueils collectifs de mineurs (l'équipe pédagogique) ont pour objectif de favoriser la mise en place de séjours de vacances et de temps de loisirs s'appuyant sur des réalités et prenant en compte les besoins des participants.

À ce niveau, rien n'est simple, il nous faut effectivement reconnaître l'ensemble des

minorités, en évitant qu'elles soient cloisonnées.

Il nous faut donc donner à l'ensemble des participants, les moyens d'influer sur les décisions les concernant.

## **FINALITÉ**

### **Objectifs généraux**

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier leur milieu rural et de devenir des acteurs critiques de leurs lieux de vie.
- Favoriser le lien social entre les jeunes, les relations intergénérationnelles, les partenariats entre associations et villages, les échanges de savoir, de savoir-faire et savoir-être.
- Favoriser dans le respect des autres, l'implication, la prise d'initiatives, la responsabilisation et l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs projets.
- Promouvoir l'accès à la culture, favoriser la découverte de tout environnement (naturel, géographique, social, culturel).
- Initier à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.

### **Moyens utilisés pour atteindre ces objectifs**

- Mettre en place des actions d'animations collectives et individuelles en direction des enfants et des jeunes.
- Mettre en place des temps de formation en direction des responsables des Foyers, des Directeurs et des animateurs et de tout autre acteur souhaitant s'investir dans des actions en direction des enfants et des jeunes.
- Mettre en place des outils de communication permettant de faire connaître notre travail et le sens que nous donnons à celui-ci.
- Développer des partenariats avec les collectivités et les différents partenaires institutionnels pour des projets concertés en direction de la jeunesse.
- Mettre en place des outils d'évaluation spécifiques.